

1. Objet

Savoir entretenir les locaux et assurer un nettoyage général de qualité en période d'épidémie.

2. Domaine d'application

Ce mode opératoire s'adresse aux professionnels des établissements et services de l'association amenés à réaliser des actes d'entretien (hors DAHAD) au quotidien ou ponctuellement.

3. Hors cas de contamination ou de suspicion de contamination

3.1 Equipement individuel du personnel d'entretien

- EPI usuels : port d'une blouse, de gants et de chaussures fermées.

3.2 Matériel nécessaire

- Aspirateur
- Bandeaux de lavage humide et produit contenant du tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants.
- Lingettes désinfectantes, papier absorbant ou chiffons microfibre (ces derniers devant être lavés avec les bandeaux de lavage à 90°).

3.3 Actes à effectuer et fréquence

Tous les jours :

- **Toujours effectuer le ménage en commençant du haut vers le bas.**
- **Aérer les locaux** au moins une fois pendant 10 minutes.
- **Nettoyer les sols** avec un bandeau de lavage imprégné de produit détergent ; rincer à l'eau du réseau public avec un autre bandeau de lavage et laisser sécher.
- **Nettoyer les sanitaires** : toilettes, lavabos, robinets, chasses d'eau, loquets, interrupteurs, ...
- **Nettoyer les points de contact** : objets et surface à l'aide de lingettes contenant un tensioactif ou papier absorbant et spray tensioactif (rampes d'escalier, poignées de porte, interrupteurs, comptoir d'accueil, combinés de téléphone, accoudoirs de fauteuils, imprimantes).

(Tensioactif disponible à l'ACSEA : ANIOS - Nettoyant désinfectant Multi Surfaces Premium).

Une attention particulière doit être portée :

- aux surfaces en acier et en plastique sur lesquels les virus peuvent vivre plus longtemps.
- aux écrans d'ordinateurs, clavier et souris : éteindre l'appareil - ne jamais vaporiser aucun liquide directement sur le poste car l'humidité pénétrant à l'intérieur d'un produit électronique peut l'endommager considérablement - humidifier un chiffon en microfibre

avec un mélange de 70% d'alcool isopropylique et de 30% d'eau¹ ou utiliser une lingette spécifique - Passer délicatement le chiffon humide sur les surfaces à nettoyer - une fois les surfaces séchées à l'air, rallumer le poste.

3.4. Gestion des déchets

Les lingettes papiers absorbant et bandeaux à usage unique doivent être éliminés dans un sac en plastique étanche, via la filière des ordures ménagères.

4. En cas de contamination ou de suspicion de contamination

4.1. Equipement individuel du personnel d'entretien

- Blouse à usage unique,
- Gants de ménage, lesquels ne sont retirés qu'à la fin du nettoyage,
- Lunettes de protection (en cas de risques d'éclaboussures de matières organiques ou chimiques),
- Bottes ou chaussures de travail fermées,
- Port d'un masque chirurgical.

Remarque : le port de masque de protection respiratoire n'est pas nécessaire du fait de l'absence d'aérosolisation par les sols et surfaces.

Cela nécessite de respecter absolument le temps de latence de 20 minutes entre la sortie du malade de la pièce et son nettoyage.

4.2. Matériel nécessaire

- Bandeaux de lavage à usage unique
- Produit détergent : Eau de javel diluée (1 litre d'eau de javel à 2,6 % + 4 litres d'eau froide), ou produit virucide répondant à la norme NF 14476 ou encore lingettes désinfectantes actives contre les virus en référence à la norme NF 14476.

Ce matériel doit être réservé pour le ménage des pièces infectées.

**Attention : Ne jamais utiliser un aspirateur pour le nettoyage des sols (risque d'aérosolisation)
Toujours effectuer le ménage en commençant du haut vers le bas.**

¹ L'alcool isopropylique est vendu en magasins, généralement en une solution d'alcool isopropylique à 70% / eau à 30%. Il peut également être commercialisé sous forme d'alcool à friction.

4.3. Actes à effectuer et fréquence

Tous les jours :

- **Aérer toutes les pièces** plusieurs fois pendant **30 minutes, notamment après la désinfection.**
- Nettoyer **et désinfecter deux fois par jour**, en plus du nettoyage régulier, les surfaces qui sont fréquemment touchées avec les mains, notamment lorsqu'elles sont visiblement souillées et les sanitaires.
Exemples : poignées de porte, interrupteurs d'éclairage, poignées de toilettes, comptoirs, mains courantes, surfaces d'écran d'ordinateurs, d'écrans tactiles, claviers, boutons d'ascenseur, etc.
- **Nettoyer les sols** avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent, les rincer à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique et les laisser sécher.

Chambre occupée

La fréquence de nettoyage de l'espace dédié à l'accueil de personnes malades ou cas possible est limitée, afin d'éviter les contacts entre ces dernières et le personnel de la structure. Toutefois, il convient d'effectuer une désinfection quotidienne de la chambre (aérer et désinfecter surface, poignées de porte, etc.).

Chambre quittée

Un délai de latence de 30 minutes après le départ de la personne malade est souhaitable avant d'intervenir, pour s'assurer que les gouttelettes sont bien retombées sur les surfaces.

Espace collectif

Le nettoyage de l'espace collectif et des sanitaires s'effectue à des moments prédéfinis, en l'absence de personnes accueillies ou accompagnées.

Une attention particulière doit être portée au nettoyage des poignées de portes, interrupteurs et aux surfaces de mobilier (tablette, accoudoir, système d'appel, télécommandes, lit, lampe, chaise ou fauteuil etc.)

Le personnel doit veiller à l'aération régulière de toutes les pièces pendant 30 minutes (plusieurs fois par jour).

4.4. Entretien du linge en cas de contamination ou de suspicion de contamination

Le linge (draps, serviettes de toilette) est manipulé le moins possible. Il est roulé délicatement et porté directement dans la machine à laver, en prenant soin de ne pas le serrer contre soi, ni de le secouer.

Si la machine à laver n'est pas située à proximité, le linge est mis dans un sac hydrosoluble.

Le linge est lavé à une température égale à au moins 60°C pendant au moins 30 minutes.

4.5. Gestion des déchets

Les déchets susceptibles d'être contaminés (notamment les masques, mouchoirs, bandeaux de nettoyage des surfaces) sont mis dans un sac plastique pour ordures ménagères (un à l'intérieur de l'espace de l'usager et un autre à l'extérieur pour les produits à usage unique utilisés par les professionnels), séparément des autres ordures ménagères.

Une fois que le sac plastique est plein, ce dernier est fermé et placé dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères (ne pas y toucher pendant 24h). Ces sacs seront éliminés périodiquement via la filière des ordures ménagères.

5. Vigilance accrue sur les autres risques

D'autres risques existent dans l'entreprise.

Les règles habituelles de santé et de sécurité pour les salariés sont de rigueur :

- Protection contre les chutes,
- Protection contre les agents chimiques dangereux,
- Equipements collectifs et individuels, etc. (pictogrammes des panneaux de sécurité affichés dans les entreprises).

Ces risques peuvent même être accrus en raison de : nouvelles embauches, réaffectations, réorganisations du travail, surcharge de travail.

Historique

Révision(s)	01 - 30/03/2020 – Création 02 - 31/03/2020 – Révision
Version en cours	03 - 12/05/2020 - Révision

Documents liés

/

Validation

	Prénom nom et fonction	Date
Rédaction	Groupe Infirmier	30 mars 2020
Validation	DRH	
Conformité	DRD	